

Fiche n°2

Démocratiser l'école, de quoi parle-t-on ?

Définitions...

On a coutume de distinguer les démocratisations « quantitative » et « qualitative » (voir travaux de P. Merle)

- **démocratisation « quantitative »** : c'est l'élargissement de l'accès à des études de plus en plus longues, pour un nombre et une part de plus en plus importants de la jeunesse. On parle aussi de « diffusion de l'école » ou de « diffusion des diplômes » dans la population, ou encore de « massification » de l'école. Cette forme de démocratisation a été spectaculaire : 5% d'une classe d'âge accédaient au bac en 1946, contre un peu plus de 60% aujourd'hui. Le principal outil de cette démocratisation a été la mise en place (tardive) de structures construisant une « école unique » (réformes Berthoin, Fouchet, Haby), ou de structures destinées à tirer plus de jeunes vers des qualifications plus élevées (réformes Chevènement, Jospin). Mais dans cette perspective, on ne s'intéresse pas aux inégalités sociales de scolarisation.

- **démocratisation « qualitative »** : c'est l'affaiblissement du lien entre l'origine sociale d'un élève et son parcours scolaire. Elle doit donc se traduire par moins de déterminisme social sur la réussite scolaire, moins d'inégalités sociales de scolarisation, des probabilités égales pour tous les enfants de réussir à l'école. On en mesure généralement l'ampleur par l'évolution des écarts de réussite ou des différences de cursus selon l'origine sociale des élèves. Ici, le constat est plus nuancé : si la massification de l'école a eu un effet mécanique de démocratisation qualitative (aujourd'hui, un enfant de cadre n'a que 2 fois plus de chances d'accéder au bac qu'un enfant d'ouvrier, contre 10 fois plus il y a 20 ans), si les structures et les pratiques ont évolué, on constate néanmoins la persistance d'une « démocratisation ségrégative », puisque toutes les voies de scolarisation n'accueillent pas dans les mêmes proportions les mêmes élèves (par exemple, les SEGPA sont composées à 70% d'enfants d'ouvriers, employés et chômeurs, contre 1.6% d'enfants de cadres ; 50% des élèves de CPGE sont des enfants d'enseignants ; etc). La massification n'est donc pas un critère suffisant pour parler de démocratisation de l'école.

Démocratiser l'école, c'est certes faire accéder plus de jeunes à des niveaux élevés de diplômes, mais c'est surtout faire diminuer les écarts de réussite et les différences de parcours entre élèves d'origines sociales différentes. Mais ces définitions insistent sur des questions de flux, d'orientation et de structures. Or, la démocratisation de l'école est aussi, voire avant tout, une démocratisation du savoir. On sort ici de la problématique « démocratisation quantitative/qualitative ».

On peut ici suivre les travaux de S. Bonnéry, à la suite de Charlot/Bautier/Rochex. La question de la démocratisation est abordée à travers le rapport au savoir des élèves, et la manière dont les dispositifs pédagogiques permettent (ou empêchent) d'accéder au rapport au savoir implicitement attendu par le système scolaire. Il ne s'agit plus d'égalité des chances, mais bien d'égalité « tout court » (permettre à tous d'accéder à ce que l'école veut diffuser) ; le raisonnement prend en compte la « conflictualité sociale », c'est-à-dire les rapports de classes qui structurent la société, et qui structurent le rapport que les élèves ont avec l'école, ainsi que les attendus implicites de l'école. C'est une approche qui paraît cruciale, parce qu'elle permet d'aborder de manière plus globale la question de la démocratisation, au-delà des flux, structures et orientations. Elle permet en outre de dépasser (ou de mettre de côté) les thématiques libérales de l'égalité des chances et de l'équité. Elle amène à poser des questions intéressantes :

-qui a intérêt à la démocratisation de l'école ? et qui n'y a pas intérêt ?

-que se passerait-il si plus aucun élève ne se retrouvait dans une situation de difficulté scolaire non-surmontée ? Quelles conséquences cela aurait-il sur le système scolaire, et sur les structures sociales ?

Que signifie la substitution de la notion d'« égalité des chances » à celle d'« égalité »?

Ce glissement sémantique est le reflet d'un recul idéologique, à savoir l'abandon de l'objectif d'égalité sociale au profit de l'affichage de deux autres objectifs : égalité des chances et équité. Il s'agit là d'entériner les hiérarchies sociales.

La notion d'égalité des chances, outre qu'elle ne décrit pas une situation réelle, a pour principale fonction de légitimer un système économique et social profondément inégalitaire, et cela est vrai aussi à l'école : il s'agit de faire en sorte que les élèves soient à égalité au départ de la compétition sociale pour les diplômes, sans se soucier de la réalité des obstacles économiques et sociaux; on se situe dans le champ du possible et non du réel. Si tous ont eu la même chance au début, ils n'auront pu la saisir que très inégalement.

Une autre version de l'égalité des chances est l'équité : dans ce cas aussi, il s'agit d'un abandon des objectifs d'égalité réelle (ou de lutte contre les inégalités), puisque dans ce cadre, les inégalités sociales seraient acceptables si in fine le sort des plus défavorisés était amélioré. Appliqué à l'école, cela voudrait dire qu'il n'est pas grave que les élèves de milieu favorisés « monopolisent » les places en CPGE si dans le même temps les élèves les plus défavorisés accèdent un peu plus au bac... Le réel ne serait que partiellement pris en compte puisque les inégalités de départ seraient compensées soit par la reconnaissance du mérite de quelques uns (Science-Po/ZEP, contournement carte scolaire) soit par la discrimination positive (on donne plus à ceux qui ont moins ...pour qu'ils arrivent à égalité au départ et rétablir l'égalité des chances, façon ZEP): mais, bien sûr, ces réponses ne prennent pas en compte la réalité dans sa totalité et ne remettent pas en cause la hiérarchie sociale. C'est la démocratisation qualitative pour quelques uns seulement.

La démocratisation, fruit d'une volonté politique

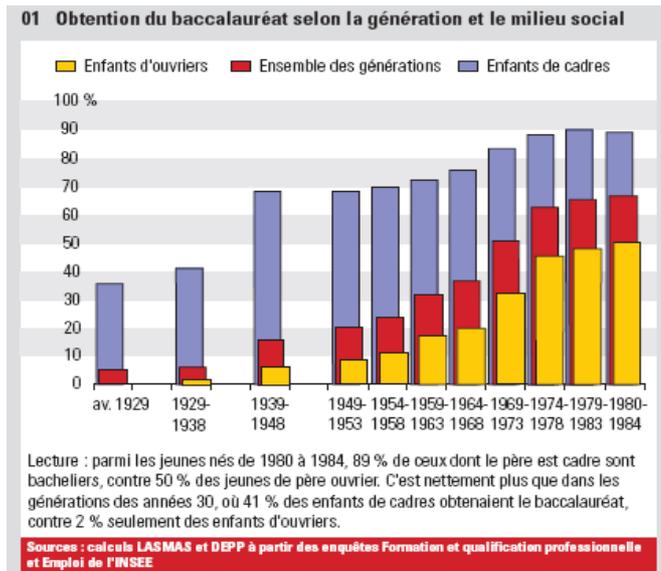
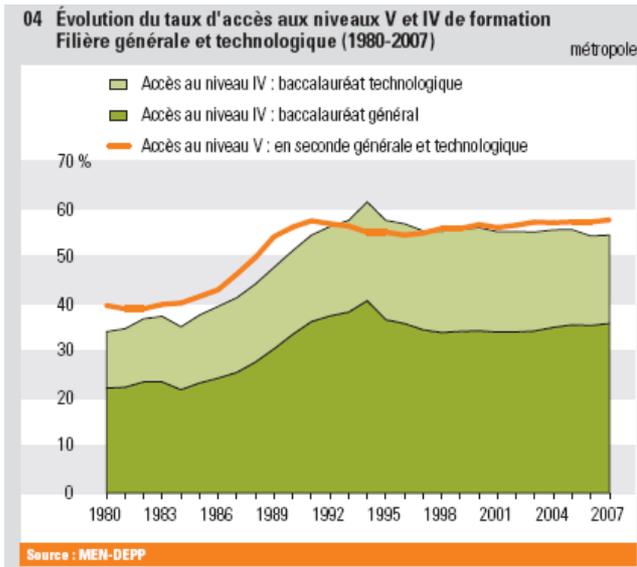
Si on accepte cette vision de la démocratisation, il reste que pour la mettre en œuvre, il faut une volonté politique. De ce point de vue, il est net que depuis la fin des années 90, cette volonté politique a disparu : on le voit à travers l'effort budgétaire de la nation pour l'éducation :

<i>Dépense intérieur d'éducation</i>	<i>1975</i>	<i>1985</i>	<i>1995</i>	<i>2005</i>
Dépense totale (milliards €)	56.2	74.2	101.3	116.3
Part dans le PIB (%)	6.7	7.0	7.7	6.9
Contribution ministères (%)	70.1	67.0	64.8	61.2
Contributions coll. Territ. (%)	14.1	15.4	19.2	19.0

Source : l'état de la France, 2007-2008, La découverte.

Ce retournement politique est à mettre en lien avec la « panne » de la démocratisation, qu'elle soit

quantitative ou qualitative :



<http://www.education.gouv.fr/cid23481/les-resultats.html>

Si corrélation n'est pas causalité, il est cependant frappant de voir la « coïncidence » entre ces évolutions...

Bibliographie :

P. Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, La découverte, Repères n°345, 2002.

S. Bonnéry, *Comprendre l'échec scolaire*, La Dispute, 2007.

B. Charlot, E. Bautier, JY Rochex, *École et savoirs dans les banlieues et ailleurs*, A. Colin, 1992.